



Communiqué

Le 5 août 2005

Pour diffusion immédiate

BARKMAN CONCRETE A ÉTÉ RETENUE POUR FOURNIR DES BARRIÈRES EN BÉTON POUR LE PROJET D'EXPANSION DU CANAL DE DÉRIVATION

Une entreprise de Steinbach fabriquera des barrières en béton pour le projet d'expansion du canal de dérivation

Winnipeg, Manitoba – La Commission du canal de dérivation du Manitoba (CCDM) a annoncé que l'entreprise Barkman Concrete Ltd. a remporté le contrat pour la fourniture de 500 barrières en béton. Celles-ci serviront à détourner la circulation routière pendant la construction du pont du projet d'expansion du canal de dérivation de la rivière Rouge.

« L'annonce faite aujourd'hui est un bon exemple de la façon dont les retombées du projet d'expansion du canal de dérivation peuvent aider à stimuler l'économie des collectivités de la région », a déclaré Reg Alcock, président du Conseil du Trésor et ministre responsable de la Commission canadienne du blé. »

« L'expansion du canal de dérivation est aussi une occasion importante d'investir dans l'économie rurale locale », a indiqué Steve Ashton, ministre de la Gestion des ressources hydriques. « Au cours des cinq prochaines années, le projet d'expansion du canal de dérivation offrira de nombreuses perspectives aux travailleurs, aux entreprises et aux collectivités locales. » Selon le ministre Ashton, le projet devrait mobiliser plus de 1000 travailleurs pendant les cinq prochaines années.

En juin 2005, la CCDM a lancé un appel d'offres pour la fabrication et la livraison de 500 barrières en béton. Ces barrières sont des dispositifs de sécurité servant à détourner la circulation routière dans différentes directions via les ponts routiers pendant les travaux de construction. Parmi les quatre soumissionnaires, Barkman Concrete été l'entreprise qui a présenté l'offre la moins élevée. Le contrat est évalué à environ 400 000 \$.

« Nous sommes très heureux d'avoir obtenu ce contrat », a indiqué Wayne Wiebe, directeur adjoint des ventes de Barkman Concrete. « Il procurera une quantité importante de travail à notre usine de production à Steinbach ainsi qu'à notre bureau commercial situé à Winnipeg. Les retombées s'échelonneront sur de nombreuses années et notre participation à un projet d'envergure, telle l'expansion du canal de dérivation, constituera un atout dans notre répertoire de réalisations et de clients. » .

Fondée en 1948, à Steinbach, au Manitoba, Barkman Concrete Ltd. fabrique des produits en béton préfabriqués, dont des blocs, des trottoirs, des dalles, des murs de soutènement, des éléments de finition et de nombreux autres produits industriels. L'entreprise possède des usines à Steinbach, à Winnipeg, en Alberta et à Minneapolis ainsi que des bureaux commerciaux au Manitoba, dans le Nord-Ouest de l'Ontario, en Saskatchewan et dans le Nord des États-Unis.

« Nous nous félicitons d'avoir trouvé une seule entreprise ayant une longue expérience dans la fabrication de produits en béton pour fournir les barrières de sécurité nécessaires au projet », a souligné Ernie Gilroy, directeur général de la CCDM. « Dans le cadre de ce contrat, nous comptons travailler avec l'usine située à Steinbach. »

En protégeant mieux Winnipeg et ses environs d'une crue telle qu'il peut en survenir une tous les 700 ans, le nouveau canal de dérivation élargi assurera la protection de plus de 450 000 Manitobains et Manitobaines, de plus de 140 000 habitations et de plus de 8000 entreprises; il évitera aussi plus de 12 milliards de dollars de dommages à l'économie de la province. Le budget nécessaire à l'expansion du canal de dérivation est évalué à 665 millions de dollars. Le canal de dérivation initial a été construit entre 1962 et 1968 et a permis d'éviter plus de 8 milliards de dollars de pertes dues aux inondations.

À partir du printemps 2009, le projet devrait pouvoir contenir une crue telle qu'il peut en survenir une tous les 700 ans; le pont et les travaux connexes seront terminés en 2010.

-30-

Personnes-ressources : Ronuk Modha
Commission du canal de dérivation du Manitoba
(204) 945-4178, (204) 945-4900 ou 1 866 356-6355

Lise Jolicoeur, attachée de presse
Cabinet de l'honorable Reg Alcock
Gouvernement du Canada
(613) 282-9744

Naline Rampersad
Service des communications du Manitoba
(204) 945-1494

Wayne Wiebe
Directeur adjoint des ventes
Barkman Concrete Ltd.
(204) 667-3310, poste 12